



association
théâtrale
— des
étudiants
— de
paris 3

Dossier de Candidature

Festival À Contre Sens 2020

24e édition
du lundi 9 au samedi 21 mars 2020

THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE, MARIONNETTE, PERFORMANCE...

PROPOSEZ VOS CRÉATIONS !

Date limite de dépôt :
mercredi 6 novembre 2019

À envoyer en deux exemplaires : par e-mail à festival.atep3@gmail.com
avec pour objet « Candidature ACS20 » et dans la boîte aux lettres du
bureau 15 (Local Associatif).

Présentation

merci de lire avec attention

L'ATEP3 et le Festival À Contre Sens :

L'Association Théâtrale des Étudiants de Paris 3 (ATEP3) a pour objet la promotion, la production et la diffusion de la création étudiante issue de l'université Sorbonne Nouvelle. Toute son action a lieu au sein de l'université, avec laquelle elle est engagée dans une convention de partenariat annuelle.

L'action principale de l'association est le **Festival À Contre Sens**, deux semaines d'effusions artistiques diverses durant lesquelles l'université est réquisitionnée pour les besoins de la création étudiante. L'année dernière, la 23ème édition du Festival a sélectionné 20 compagnies, pour 38 représentations, accueillant plus de 1464 spectateurs.

Les candidatures sont libres, toutes les formes artistiques touchant aux arts de la scène sont acceptées : théâtre, danse, cirque, mime, lecture, performance, happening, humour, installation, conte...

Cette année, la 24e édition du Festival aura lieu du 9 au 21 mars 2020. Il se déroulera dans les locaux de l'université Sorbonne Nouvelle. Le Festival est gratuit.

Dernière information : tous les membres de l'ATEP3 sont étudiants, et s'engagent de manière bénévole, afin de faire vivre vos créations. Merci de bien vouloir respecter les deadlines et le règlement du festival, ainsi que les différentes contraintes – il y en a toujours, hélas ! – inhérentes à l'organisation d'un tel événement.

Calendrier des sélections :

16 septembre : Ouverture des candidatures pour le Festival À Contre Sen

6 novembre : **Date limite** de dépôt des dossiers de candidature

- au local des associations – bureau 15

- par mail à festival.atep3@gmail.com

Du 6 au 9 novembre : Étude des dossiers (*explications en p 3*)

Du 12 au 16 novembre : **Semaine d'auditions** (*explications en p 3*)

L'annonce des projets sélectionnés se fera à l'issue de cette semaine d'auditions.

Calendrier post-sélections :

Entre le 18 et le 23 novembre : Première réunion de coordination

Décembre : Elaboration du planning du Festival

17 janvier 2020 : **Date limite** de rendu des fiches techniques et des infos de communication (cf. p3, 4 et 5)

8 et 15 janvier 2020 : Work-in-Progress (cf. page 4)

9 - 21 mars 2020 : Festival À Contre Sens

La date de la soirée de clôture où se déroulera la remise des prix reste encore à définir.

Explications diverses :

Etude des dossiers :

Il s'agit d'une *pré-sélection* permettant d'étudier les projets, leur sérieux, leur faisabilité dans le contexte du Festival. Si le projet est retenu, vous serez contactés par téléphone en fin de semaine pour fixer un créneau d'audition. Tout dossier reçu après la date-limite de dépôt ne sera pas lu.

Les auditions :

Vous serez amenés à présenter votre projet devant un jury composé de membres de l'ATEP3, de personnalités universitaires et de professionnels du spectacle vivant.

Le but de ces auditions est d'avoir avec vous un échange plus complet sur votre projet, votre propos, vos motivations... *Vous pouvez donc utiliser tous les médias nécessaires afin de vous présenter au mieux : parole, textes, dessins, images... Nous vous encourageons aussi à nous montrer une **présentation de votre travail en cours** (ou achevé).* Lors de ces entretiens seront également abordées d'éventuelles questions de planning, d'horaires, de technique.

A l'issue des auditions, la sélection définitive est réalisée, et nos décisions seront communiquées par téléphone et par e-mail durant le week-end du 16 novembre 2019.

Technique et Décors :

A chaque compagnie / troupe / projet sélectionné sera demandée une fiche technique. Ce document est essentiel à la l'organisation du festival, et se doit d'être le plus précis possible.

Un dossier artistique (cf page 9) et une fiche technique (cf page 10) vous sont demandées lors de votre candidature.

Votre fiche technique définitive devra nous être remise au plus tard le **17 janvier 2020**. Aucun ajout ne pourra être pris en compte après cette date.

Il vous sera demandé une liste *précise et exhaustive* de votre décor, ainsi que du matériel technique envisagé (projecteurs, sono, etc...). Durant le Festival, l'ATEP3 met à la disposition des compagnies son matériel technique, mais celui-ci est à répartir entre toutes les compagnies.

Une formation technique à destination des compagnies sélectionnées aura lieu en décembre. La présence d'au moins un membre de chaque équipe est très souhaitable. Durant l'année, chaque compagnie bénéficiera **de deux créneaux** de répétition technique dans la salle où elle sera programmée. Cette répétition est très importante et permet d'expérimenter les contraintes techniques de votre spectacle.

Pour profiter de créneaux de répétitions supplémentaires à l'université, il est nécessaire de s'adresser directement au régisseur des salles de pratiques de l'université. Attention, les salles sont très demandées, il convient donc de s'y prendre à l'avance.

Déroulement et accompagnement :

Une fois le processus de sélection achevé, un référént membre de l'ATEP3 sera attribué à chaque projet. Ce référént sera votre interlocuteur principal jusqu'au festival.

Les participants seront ensuite conviés à une réunion d'information pour établir une programmation, les dates de répétitions techniques et autres détails nécessaires au bon déroulement de l'événement.

Il est impératif qu'au moins un membre de chaque troupe puisse être présent à cette réunion d'information qui aura lieu dans la semaine du 18 au 23 novembre. Cette réunion sera l'occasion pour nous tous de se rencontrer, de faire le point sur l'organisation du festival, et de nous communiquer vos indisponibilités durant le Festival. Vous y rencontrerez également votre référént.

Work-In-Progress :

Durant la préparation du festival, l'ATEP3 organise des séances de présentation de travail, pour les compagnies qui le souhaitent. Il s'agit de réunir quelques compagnies, des membres de l'ATEP3 et quelques personnes extérieures, afin de confronter votre projet à un public bienveillant. En 2018, chaque compagnie disposait d'un créneau de 45 minutes afin de présenter des fragments encore en travail ou définitifs de leurs spectacles, et de profiter des retours du public et d'un temps d'échange. Les Work-in-Progress auront lieu les samedi 8 et 15 février 2020.

La Communication :

Notre équipe de communication réalise une affiche générale pour le Festival À Contre Sens (les compagnies réalisant l'affiche de leur propre spectacle selon leurs souhaits). L'ATEP3 réalise également une **brochure** distribuée avant et pendant le Festival . Dans cette brochure apparaîtront le noms des spectacles et des compagnies associées, leurs dates et horaires, mais aussi des visuels des spectacles programmés, un descriptif du spectacle, la distribution... Ainsi l'équipe de la communication aura besoin de **toutes les informations nécessaires** suffisamment tôt pour permettre la réalisation de cette brochure et du site internet. Les compagnies programmées devront réunir ces informations et les envoyer à l'ATEP3 (via l'adresse communication.atep3@gmail.com) avant le vendredi 17 janvier. Au delà de ce délai, les informations manquantes ne seront pas communiquées dans la brochure réalisée.

Fiche de projet

Titre du projet :

Auteur (si besoin) :

Porteur / porteuse de projet :

le porteur de projet est le principal interlocuteur de l'ATEP3

Adresse e-mail de contact :

Téléphone :

Nom de la structure :

Date de création de la structure :

Expérience/passif de la structure :

Durée prévue du spectacle :

Stade du projet :

(tout début, début des répétitions,
en cours de création, projet fini, ...)

Date de création si projet déjà joué :

Description rapide du projet (200 mots maximum)

Domaine(s) artistique(s) du projet (entourer ou souligner la/les discipline-s concernée-s)

Théâtre

Mime

Cirque

Performance

Lecture

Danse

Jeune public

Installation

Exposition

Musique

Marionnette/objet

Autres, préciser:

Nombre de membres dans le projet :

Nombre d'étudiants / d'étudiants de Paris 3 :

Êtes-vous constitués en association loi 1901 ? OUI NON EN COURS

Avez-vous déjà participé au Festival À Contre Sens ? Si oui, en quelle année ?

Avez-vous déjà participé ou êtes vous associé à un autre événement culturel lié à l'université Sorbonne Nouvelle (Festival Acte & Fac, Censier sur Scène, Scénoscope, autre...) ? Si oui, préciser.

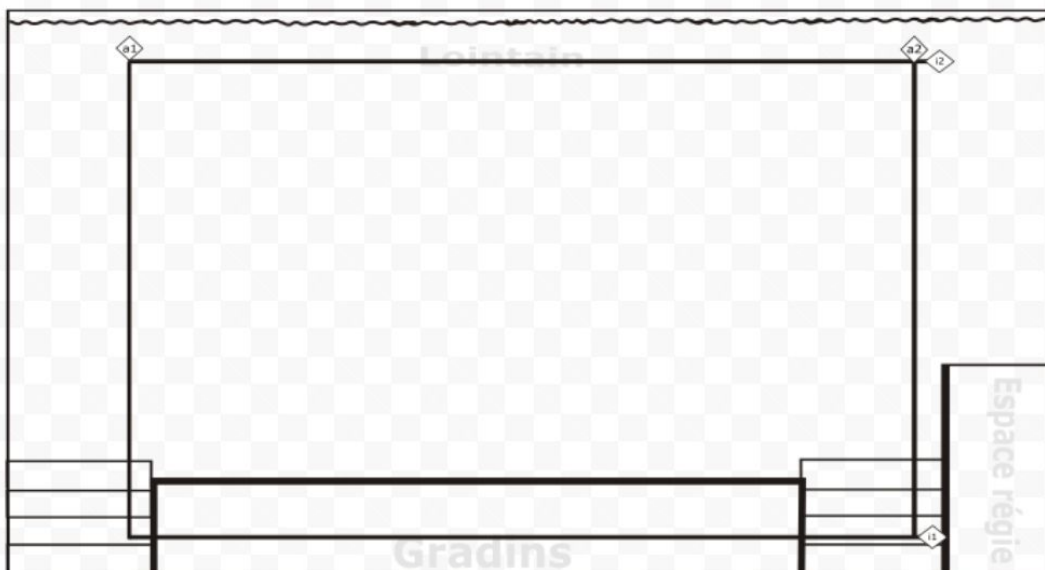
Les *Work-in-Progress* sont des séances de travail, organisées par l'ATEP3 environ un mois en amont du Festival. Il n'y a aucune obligation de participation.

Seriez-vous intéressés par un tel dispositif ? OUI NON

Merci de joindre à cette fiche technique:

1. La liste prévisionnelle la plus exhaustive possible du matériel technique nécessaire.
Cette liste pourra être modifiée jusqu'au 18 janvier, non au-delà. Il sera nécessaire de convenir avec votre référent de la quantité de matériel prêté par l'ATEP3. Merci de mentionner également les objets de décor encombrants et leurs dimensions approximatives.
2. Un schéma du décor (même approximatif – même incomplet)
3. Un plan feu (plan des lumières - même approximatif – même incomplet)

Salle 025 DORT



à disposition

Découpes



PAR



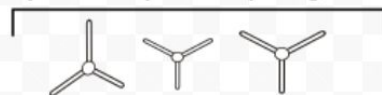
Coupe-flux



PC



Trépieds pour projecteurs



Horiziode

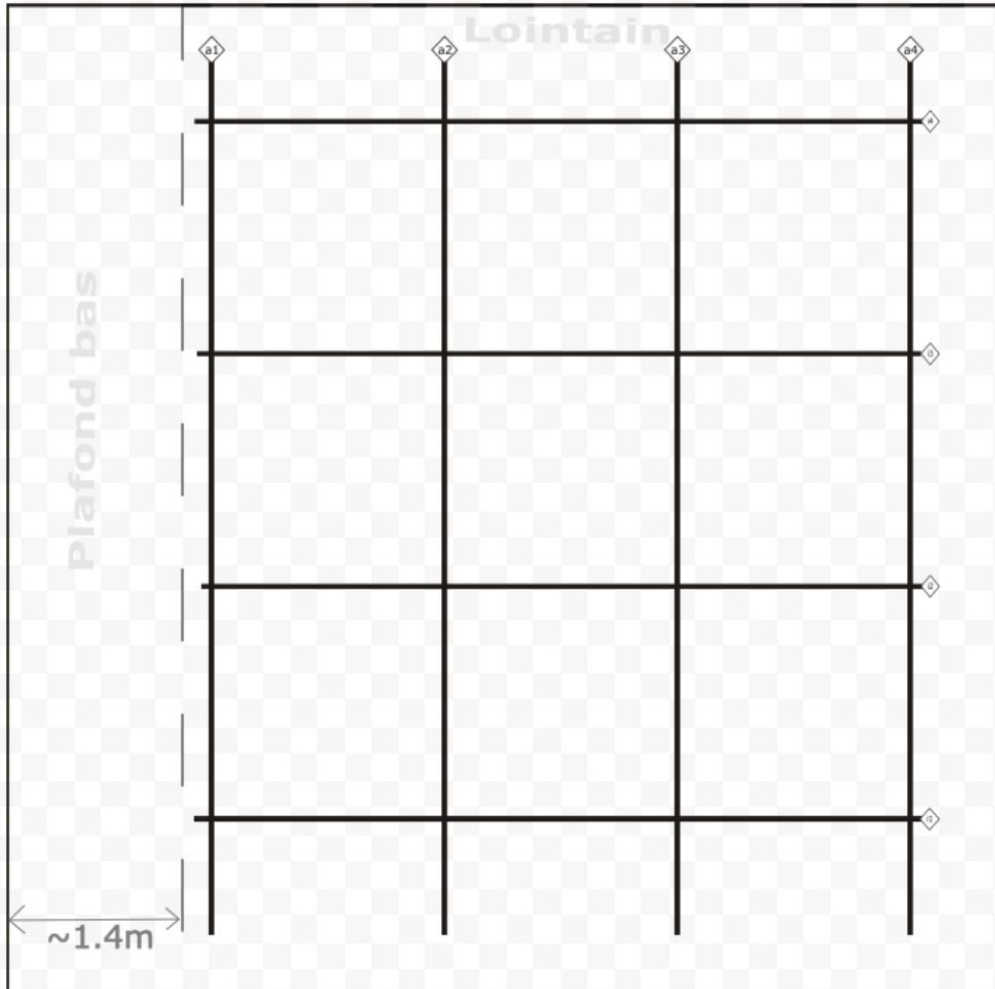


Gobos et filtres à la demande

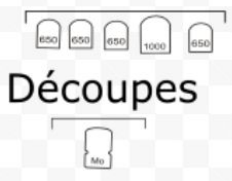
Numéros de circuits



Salle D01 : Ubersfeld



PC à disposition



Numéros de circuits

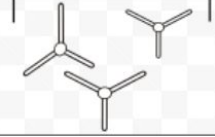


Filtres et gobos à la demande

Coupe-flux



Trépieds pour projecteurs



Salle 16

sol et fond noir

Porte

Spots orientables et dimmables

armoires

armoires

armoires

Public

Règlement

Chaque compagnie s'engage :

- À participer à l'organisation pratique du festival
- À s'acquitter du montant total de la cotisation de la compagnie (5€ par personne ou 25€ par compagnie) pendant la réunion de coordination, qui aura lieu entre le 18 et le 23 Novembre 2019: ceci principalement pour des questions légales et d'assurances.
- À être présente lors des réunions d'information de l'ATEP3 (présence d'au moins un membre de la compagnie)
- À présenter son spectacle lors du Festival. Aucun désistement ne sera accepté au-delà de 6 semaines avant le début du festival.
- À respecter les contraintes techniques et les normes de sécurité prescrites par l'ATEP3.
- À faire figurer sur l'ensemble de vos visuels (affiches, flyers...) les logos de l'ATEP3 et de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, qui vous seront fournis.
- À ne pas faire d'affichage « sauvage ». Il est strictement interdit d'afficher sur les portes, les fenêtres, le sol, les panneaux réservés (Service d'Action Culturelle, syndicats...) sans une validation préalable de l'ATEP3.
- À respecter les locaux et l'environnement du site d'accueil : propreté, locaux non-fumeurs, attention au volume sonore, etc...
- À ne pas utiliser d'eau, de produits gras, de peinture (faux sang compris), de farine, de bougies ou autre produit inflammable, et de manière générale tout produit susceptible de salir ou endommager les locaux.
- À respecter les horaires et délais convenus.
- À rendre l'ensemble du matériel emprunté dans les délais convenus et en état. En cas de perte et/ou dégât du matériel, vous serez tenus de rembourser ce dernier.
- À ne pas manipuler le matériel technique de l'ATEP3 et/ou de la Sorbonne Nouvelle en l'absence d'un membre de l'ATEP3 ou du régisseur de l'université.

L'association ATEP3 ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol sur les lieux accueillant le Festival.

Fait à le

Nom et signature précédés de la mention « lu et approuvé » :

Responsable du projet

Responsable technique

Autorisation de prise de vue et diffusion

Je soussigné(e), responsable de la compagnie
....., autorise / n'autorise pas [*rayez la mention inutile*] l'ATEP3 à :

- photographier ou filmer le spectacle présenté lors du Festival À Contre Sens, pendant le Festival et au cours des différentes étapes de production ;
- à diffuser toute prise de vue effectuée en vue de leur publication sur le site internet de l'ATEP3, sur la page Facebook de l'ATEP3 ou tout autre éventuel élément de communication relevant du Festival À Contre Sens ;
- à céder gratuitement ce droit à l'image pour une durée indéfinie.

Fait à le

Signature, précédé de la mention « lu et approuvé » :

**Voilà !
C'est fini.
Félicitations !**

**CEPENDANT....
VÉRIFIONS ENSEMBLE QUE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EST COMPLET :**

Avez-vous la fiche projet ?

Votre dossier artistique est prêt ? Le synopsis aussi ? Fantastique !

Ainsi que la fiche technique ?

Accompagnée, dans la mesure du possible :

- la **liste du matériel**
- le plan de feu
- le plan de l'espace

**Vous n'avez pas oublié le règlement signé ?
Ainsi que l'autorisation de prise de vue
signée aussi ?**

PARFAIT !

Ce n'est pas fini, parce que vous pouvez aussi nous joindre :

Des photos !

Des vidéos !

Des dessins !

Des textes !

Des gifs !

Des images !

Des haïkus !

De la poterie !

Une fois tous les éléments rassemblés, merci de déposer ce dossier :

Dans la boîte aux lettres du bureau 15 de l'université Sorbonne Nouvelle (local associatif) // **Dans les mains** d'un atépien de confiance // **Par voie postale** à "Association ATEP3 – Bureau 15 – Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 – 13 rue Santeuil – 75005 Paris" (en vous assurant qu'il nous **arrive** avant la date limite)

Et de l'envoyer :

Par e-mail à festival.atep3@gmail.com – préciser dans l'objet "Candidature ACS20"

et ceci avant le : **mercredi 6 novembre 2020**

Merci !!!